

SEMINARE REGIONAL DE CAPITALISATION  
du projet UNESCO – Luxembourg 548/RAF/3000  
« *Formation aux Droits Humains, à la Citoyenneté et à la Démocratie Locale au  
Sénégal, Mali et Burkina Faso* ».

Dakar, du 13 au 15 février 2007

TERMES DE REFERENCE

**I. CONTEXTE :**

Faisant suite à une phase expérimentale au Sénégal de 1999 à 2002, l'UNESCO et le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg, ont appuyé dans une phase pilote trois pays de la sous-région depuis plus deux ans dans leurs efforts de promotion des droits humains, de la démocratie et de la gouvernance locale – et par là-même, d'approfondissement du processus de décentralisation – à travers le Projet de « *Formation aux Droits Humains, à la Citoyenneté et à la Démocratie Locale au Sénégal, Mali et Burkina Faso* ».

Le projet a mis l'accent sur le **renforcement des capacités** des acteurs de la décentralisation (élus locaux, communautés de base, société civile, administration locale, chercheurs et partenaires au développement) et le **développement d'une expertise locale** à même de promouvoir l'approche droits humains appliquée à la décentralisation. Aussi ces acteurs de la décentralisation ont-ils pu mesurer, tout au long du projet, l'intérêt d'appliquer les principes de l'approche droits humains à la gouvernance locale, aux politiques et programmes de développement local.

En effet, au cours du processus de décentralisation, une série de compétences sectorielles (éducation, santé, eau et assainissement, aménagement du territoire, gestion de certaines terres, état civil, jeunesse, culture, sport et loisirs, etc.) sont transférées aux communautés de base dont les ressources - tant humaines que matérielles - et les connaissances, ne sont pas toujours à la hauteur du défi qu'elles ont à relever ; et c'est là une des principales difficultés de la décentralisation.

Pour l'UNESCO et le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg la priorité était donc d'œuvrer dans quelques pays de la sous région (Sénégal, Mali et Burkina Faso) à la **promotion d'une culture de responsabilité des acteurs de la décentralisation par l'approche droits humains appliquée à la décentralisation.**

En effet, élus locaux, agents de l'administration locale, partenaires au développement et citoyens sont à la fois **détenteurs de droits et porteurs d'obligations** : chacun doit respecter et faire appliquer les droits et libertés garantis par la Constitution, par les textes régionaux et internationaux ratifiés par leurs pays ainsi que les lois qui y sont en vigueur ; les citoyens quant à eux ont également le droit et le devoir de participer pleinement au développement de leurs collectivités.

Une approche pédagogique intégrée a permis aux trois pays d'adopter un manuel d'opérationnalisation lors d'un séminaire sous-régional de lancement, de produire des outils pédagogiques, d'assurer des formations de formateurs et des formations au profit des acteurs locaux de la décentralisation, d'animer des émissions radio pour le grand public et de mener des études de base et d'impacts.

## **II. OBJECTIFS DU SEMINAIRE :**

- **Partager les expériences des acteurs locaux et d'autres acteurs de la décentralisation et du Développement du Sénégal, du Burkina Faso et du Mali en matière d'approche droits humains au développement local ;**
- **Présenter, discuter et valider le rapport de l'évaluation finale du projet pilote ;**
- **Réfléchir à la formulation d'un projet d'extension dans différents pays de la CEDEAO ;**
- **Mobiliser les partenaires techniques et financiers sur la diffusion des résultats du projet et sa généralisation**

## **III. RESULTATS ATTENDUS :**

- Expériences des acteurs locaux en approche droits humains et résultats du projet partagés ;
- Rapport d'évaluation validé ;
- Grandes orientations données pour la formulation d'un projet d'extension à différents Etats membres de la CEDEAO
- Partenaires techniques et financiers sensibilisés sur l'extension du projet

## **IV. ACTIVITES :**

Les participants auront ainsi à discuter en plénière et en atelier des questions suivantes :

- L'approche sous régionale a t-elle été pertinente relativement à la stratégie opérationnelle, aux outils pédagogiques et méthodologiques ?
- Quels principaux enseignements tirés d'un tel projet au niveau de chaque pays ?
- Quels principaux thèmes d'apprentissage méritent d'être retenus et partagés ?
- Quelles perspectives et quels partenariats envisagés ?

## **V. PRODUITS ATTENDUS :**

- Rapport de l'évaluation finale
- Rapport Général de l'atelier
- Draft 1 d'une proposition d'un nouveau projet dans les pays de la CEDEAO
- Communications de qualité à publier sous forme de brochure
- Publication et diffusion des résultats du projet sur site web et à travers les medias

## **VI. PARTICIPANTS :**

Le séminaire régional de capitalisation regroupera des élus locaux et des acteurs de la décentralisation, des spécialistes (chercheurs et universitaires) des trois pays et aux contributions d'Europe, des partenaires d'exécution, des partenaires au développement, des représentants du Système des Nations Unies, de la CEDEAO, du Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg et de l'UNESCO et Bamako.

## **VII. DATE ET LIEU :**

Du 13 au 15 février 2007 à Dakar au Sénégal